

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</p> <p>Séance du vendredi 9 décembre 2022</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 28 novembre 2022, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 9 décembre 2022 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 7 Votants : 12 Délibération n°D_2022_12_09_02</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Julien Langlois, M. Marc Brumier, M. Laurent Esteulle, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Christophe Comé à M. Georges Canicatti, Mme Pierrette Baton Marechal à M. Julien Langlois, M. Louis Buda à Mme Josiane Masson, Mme Carole Chen à Mme Anne-Marie Cecon, M. Jean-Philippe Gecchele à M. Laurent Esteulle Absent excusé : M. Norbert Regard Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Anne-Marie Cecon est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Accord de principe sur l'engagement de la commune de Contamine-Sarzin à réaliser les opérations inscrites dans le contrat de milieux les UsseS 2022-2024

Monsieur le Maire expose que, comme de nombreux autres acteurs locaux, la commune de Contamine-Sarzin s'inscrit dans la démarche du Contrat de Milieux des UsseS 2022-2024.

Ce programme élaboré en large concertation vise à améliorer durablement l'état des rivières et des milieux aquatiques en mettant en œuvre des actions relatives à la gestion de la ressource en eau, la lutte contre les pollutions, la restauration des fonctionnalités des milieux, la structuration du territoire, l'animation, le suivi et la communication.

Préalablement à la décision de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse sur son engagement financier pour la période 2022-2024, les différents maîtres d'ouvrages doivent délibérer sur leur engagement à réaliser les opérations les concernant.

Monsieur le Maire rappelle la liste des actions à la charge de la commune de Contamine-Sarzin, leur coût, le plan de financement prévisionnel et le calendrier prévisionnel de réalisation en reprenant les éléments synthétiques des fiches-actions :

- Action n°RE6 – Travaux sur les réseaux eau potable de Contamine par la création d'un secours des Lavieux depuis le réservoir de Marlioz (4 836 € TTC) et la mise en place d'émetteurs sur compteurs de sectorisation (4 203.40 € TTC) pour un gain de 4000m³ en période d'étiage.

Compte tenu des incertitudes conjoncturelles liées au financement des actions, cette décision repose sur un accord de principe relatif aux actions inscrites dans le programme du Contrat de Milieux les UsseS 2022-2024 et à leur engagement, sous réserve du plan de financement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité et à mains levées :

- **donne un accord de principe** sur le programme d'actions du Contrat de Milieux les Ussets pour la période 2022-2024, et les opérations dont la commune de Contamine-Sarzin assure la maîtrise d'ouvrage,
- **s'engage** à réaliser les actions prévues au Contrat de Milieux des Ussets 2022-2024 selon l'échéancier proposé et le plan de financement prévisionnel, sous réserve du plan de financement définitif,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer l'engagement de principe du Contrat de Milieux après décision de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse,
- **transmet** à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie la présente délibération pour être rendue exécutoire.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
	Fait à Contamine-Sarzin, le 9 décembre 2022
Compte tenu de sa télétransmission le : 12 décembre 2022	Le Maire  Le secrétaire de séance, 
De sa publication : 14 DEC. 2022	Georges CANICATTI Anne-Marie CECCON
Et de sa mise en ligne le : 14 DEC. 2022	



Version projet -attente validation déf.

VOLET 1 RESSOURCE EN EAU

06/10/2022



Action n°	RE6	Travaux sur les réseaux eau potable de Contamines			
Enjeu	Partage de la ressource / Fonctionnement hydrologique	Code Mesure	RES0202	Changement Climatique	oui
Orientations stratégiques	Améliorer et poursuivre les démarches de sécurisation du partage de la ressource - focus collectivités	Code sous-bassin versant - Lieux			
		FRDR540 Les Ussets du Creux du Villars exclu au Rhône			
Libellé Mesure PDM	Maitre d'ouvrage	Imputation comptable	Coût €	Année d'engagement	
Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	Contamine-Sarzin	1	7 533 €	2022	

1- Contexte	Nature de l'action : Travaux
-------------	------------------------------

1.1. Contexte/Problématiques

Cette fiche regroupe les collectivités qui ont fait l'objet d'une fiche-action dans le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (engagées dans une étude diagnostique ou schéma directeur plus récent et des travaux à réaliser pour diminuer les fuites) et qui a comme thème principal le diagnostic AEP et les économies d'eau potable.

1.2. Descriptif de l'action

Contamine-Sarzin: la commune vient de commencer une nouvelle étude de son descriptif de réseau d'eau potable.

Lorsque le descriptif du réseau d'eau potable sera finalisé, cela permettra d'améliorer la connaissance du patrimoine et du fonctionnement des installations de production/distribution d'eau potable, et la mise en œuvre de travaux d'économie d'eau.

Ces travaux seront : de renouvellement des réseaux, de réducteur de pression et d'optimisation de télégestion seront à engager :

- création d'un secours des Lavieux de puis le réservoir de Marlioz : 4 836 € TTC
- mise en place émetteurs sur compteurs de sectorisation : 4 203, 40 € TTC

VÔLET 1 RESSOURCE EN EAU

2- Objectifs visés/gains escomptés

-Contamine-Sarzin: gain de 4000 m3 en période d'été

3- Indicateurs

Travaux effectués

4- Plan de financement

Intitulé de l'opération - sous détails	Maître d'ouvrage	Coût total € HT	Financiers	%	Montant €
Travaux Contamine-Sarzin	Contamine-sarzin	7 533 €	Agence de l'eau RMC	0%	- €
			CD74	30%	2 260 €
			Autres	#REF!	#REF!
			Auto-financement MO	70%	5 273 €

5- Calendrier prévisionnel - Durée

Sous-détails	Année 2022												Année 2023												Année 2024											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Travaux																																				

6- Partenaire et/ou procédures associées

Collectivités gestionnaires AEP citées dans l'action

7- Temps estimé de suivi par le Syr'Usse

Années	2022	2023	2024
Nbre de jours	0,5	0,5	0,5
En régie ou Externalisatio			